

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 16

Artikel: Mot d'auteur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



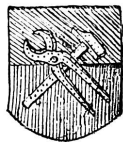
ARMOIRIES COMMUNALES



Mollens. — Les armes de cette commune que nous avons vues dans la *Feuille des avis officiels* consistent en un écusson divisé horizontalement en deux parties, l'une supérieure d'argent, l'autre inférieure d'or; et sur ce champ ainsi

divisé, un lion rouge dressé sur ses pattes de derrière tenant en ses griffes antérieures une massue d'or.

Nous ne savons rien de précis sur ces armes qui seraient celles des nobles de Mollens, issus de la maison de Mont. Les armoiries des Sires de Mont portent un demi lion (tête et pattes antérieures, soit un *issant de lion*, en termes héraldiques) bleu sur un champ d'or. Ces armes ne rappellent donc que de loin celles des Mollens. Il serait intéressant de savoir ce que signifie ce lion rouge tenant une massue et la raison pour laquelle l'argent et l'or ont été choisis comme champ de l'écusson. Si l'un de nos lecteurs pouvait nous donner quelques explications à ce sujet, le *Conteur* lui en serait reconnaissant.



Pompaples. — En 1923, sauf erreur, Pompaples s'est offert un écu divisé horizontalement en deux parties égales: la partie supérieure verte et l'inférieure rouge; sur le champ ainsi formé une tenaille et un marteau d'or en sautoir. Le Dictionnaire historique Mottaz nous dit qu'il y avait à Pompaples en 1658 une société militaire: l'Abbaye des maréchaux; le 4 mai 1743 se constitua une nouvelle société: l'Abbaye verte. Ces deux sociétés firent confectionner en 1791, de compte à demi, un drapeau commun rouge et vert portant l'image d'un marteau et de tenailles qui coûtâ 240 florins, d'où l'origine des armes de Pompaples.



TOUZENET DEIN L'AUTRO MONDO

LO dzor que Touzenet s'étai zu maryâ avoué la damusalla Perterosset, que l'étai dan venyâ madama Touzenet, cli dzor que Touzenet l'arâi bin mi fé de sê gan-guelhi âo fin coutset dâo publiô et de jamê lâi redecheindre. S'étai accordâ avoué sa Touzenetta quemet on patâi et dâi z'haillon de la demeindze. Du lo matin tant qu'âo borgne né n'étai que dâi croûie parole, dâi z'insurte, dâi tchou qu'on sê pliantâve, dâi mourgâie et dâi niêze eintre lê doû:

- T'ein a meintu!
- Lo dzanliâo l'ê dein ta tsemise!
- Vilhie resse!
- Granta serpeint!

- Rabllion!
- Ecovire! et dâi z'affère dinse.
- Et tota la né dâi:
- Tire-te levê!
- N'ê dza rein de pllièce!
- Te preind tot lo levêt!
- Vire-tê!
- Onna râva!
- Te cheint mau!
- T'eimpouèsene!
- Et dinse tant qu'âo matin.

Lâi avâi que por onn'affère que Touzenet et sa Perterosset aussant età d'accou. L'étai la religion. L'étant ti l'ê dou d'onna secte iô on pâo dèvesâ avoué l'ê moo, — onête lo sê le crayant. Et s'étant promet l'on à l'autro, lo premi que sarâi moo de télégraphii à l'autro quemet lâi fasâi dein lo paî dâi derbon. Touzenet l'avâi promet à sa Perterosset, et la Touzenetta à son Touzenet.

L'ê bo et bin Touzenet que l'a pêtà la groûla lo premi et que l'ê parti po lo grand voyâdzo. Et du cli dzo, la Touzenetta atteindâi adî dâi novalle de l'au-delâ, quemet dit lo menistre. L'ê z'haore, l'ê dzor, l'ê senanne sê passâvant et rein ...adi rein, que la fémalla etài dein ti sê z'état. Fâllâi que l'autro mondo fûtse à dâi rîde z'etèindya via po dere que Touzenet, que l'étai portant onn'âma et que pouâve ludzi asse châ que l'ê z'einludze, mette atant de teimps po lâi télégraphii ouïe. Tot parâi, onna né, seimblîe à la Touzenetta qu'on la gatolhive dèso l'ê pi. Sê peins: « L'ê Touzenet!, l'ê dinse que m'ê gatolhive d'â premi qu'on etài maryâ, po vère se i'ète de bouna ».

Adan, avoué onna voix dâoce quemet dâo mâ que l'ê z'avelhie arant sucra dou iâdzo, lâi fâ:

- E-te t'ê, Touzenet?
- Oi! que lâi repond l'âma.
- I-to bin iô t'ant met?
- Oi, su benhirâo! bin benhirâo! Porri pas ître mi.
- T'i dan âo Paradis?
- Na, mâ su tot parâi à on eindrâ iô su très bin.
- T'i dan âo Purgatoire?
- Na, mâ t'ê dio que lâi su bin, destra bin.
- Mâ! mâ! i-to pâo-t'ître ein Einfé?
- Justameint. Mâ cein fâ rein; su têt parâi bin plliê benhirâo que quand i'ète avoué t'ê!

Marc à Louis.

Mot d'auteur. — Emile Augier ne semblait pas avoir dans les médecins une fois plus robuste que celle de Molière. Un des amis de l'auteur du « Mariage d'Olympe » lui demandait de ses nouvelles.

Le poète répondit qu'il était un peu souffrant.
— Comment! Augier, vous êtes malade et vous ne voyez pas de médecins?
— Mais si.
— Que vous ont-ils ordonné?
— Un tas de choses.
— Eh bien!
— Oh! il y a des maladies qui sont préférables à leurs remèdes.

La peur légitime. — Un financier archivéreux arrive en retard à un rendez-vous.

— Figurez-vous, dit-il, que ma montre était arrêtée.
— Je commençais à être inquiet, lui est-il répondu, mais enfin, puisque ce n'est que votre montre...

† THÉOPHILE RITTENER

Comme nous l'avons déjà annoncé, en dernière heure, nous avons eu le regret de perdre, en Théophile Rittener, un collaborateur dont les articles, trop rares au gré de nos lecteurs et au nôtre, étaient très goûtés. Nous avons de même perdu en lui un ancien et fidèle ami du *Conteur*.

Voici quelques détails biographiques que nous empruntons au *Journal de Château-d'Oex*, Théophile Rittener était né au chef-lieu du Pays-d'Enhaut.

« C'est un enfant de Château-d'Oex qui disparaît, figure attachante pour ceux qui eurent le privilège d'être de ses amis. Sorti de la condition la plus humble, Théophile Rittener possédait des dons remarquables qu'une grande modestie a, seule, empêché de mettre en lumière. Fils d'un bûcheron de l'Etivaz et d'une journalière, ses goûts et sa simplicité le portaient vers l'étude, aussi sa mère l'envoya-t-elle au Collège Henchoz et à l'Ecole Normale. C'est en qualité de régent de Gêrignoz, qu'en 1880, il entra dans ce Pays-d'Enhaut, qu'il aimait de toute son âme ardente de poète et de montagnard. Mais son esprit ouvert, curieux et avide de recherches, devait bientôt de nouveau l'éloigner du pays. Nommé préparateur de géologie au Musée cantonal, il y poursuivit des études personnelles de botanique et de géologie, science à laquelle ses travaux sur le Jura et les Alpes ont ouvert la voie à nos plus célèbres géologues suisses et font regretter que les difficultés de l'existence n'aient pas permis à leur auteur de donner sa mesure dans ce domaine.

Nommé maître au Collège de Ste-Croix, il y enseigna pendant 35 ans, consacrant modestement à la pédagogie ses talents et sa vaste érudition de savant autodidacte.

Théophile Rittener était surtout connu au Pays-d'Enhaut par son magnifique panorama de Cray dont les exemplaires se font de plus en plus rares. Il avait mis dans ce travail, non seulement son beau talent de dessinateur, mais aussi l'amour profond qu'il avait gardé à chaque sommet et à chaque coin de son pays natal.

Bien qu'homme de science, Théophile Rittener avait une nature de poète et une tendance innée à la littérature et à la philosophie.

Les amis que Théophile Rittener compte encore au pays garderont fidèlement le souvenir de cet homme de science et de bien.

Voici quelques vers qu'un bloc erratique suggéra à Théophile Rittener et qui sont un peu son histoire à lui, l'austère et noble fils de la montagne.

Que tu me plais, bloc erratique,
Toi que le destin égara,
Si loin de ta demeure antique,
Sur le flanc du sombre Jura.

Paréil à l'homme solitaire,
Habitant pays étranger,
Tu conserves un air austère
Que rien ne peut jamais changer.

Mais ton isolement te laisse
Tant de grandeur et de fierté,
Qu'on devine en toi la noblesse
De l'Alpe qui t'avait porté.